

Premier acte de l'état civil de Gaillon (Eure) le 16 novembre 1792

Lan premier de la republique francaise mil sept cent quatre vingt douze le vendredy seizieme jour de novembre apres midy a la salle de la maison commune de Gaillon devans nous Denis nicolas Montier premier officier municipale de cette commune pour l'absence du citoien Basoche officier publicque sont comparus le citoien Mastin Breauté pottier demeurant en ce lieu laquelle apres la declaration par lui a nous faitte conformement a l'article premier du titre, trois de la loy du ving septembre dernier, en presence du citoien francois Ross curé de ce lieu, et de genevieve lefevre epouse du citoien antoine felix Carpentier administrateur du departement de l'Eure et membre du directoire de ce departement nous à representé une fille dont il nous avait déclaré la naissance, issue de son mariage avec marie anne Lequesne, la quelle a été nommée Léonard Serasinne par les dits citoien et citoienne sus nommée et qualifiée lequel nous ont déclaré que cette enfan avait reçu a léglise de ce lieu suivant les formes usitee et prescrites par la religion catholique appostolique et romainne avant detre apportee en ce lieu, les quels ont signe avec nous dont acte

Breauté

Le febvre carpentier

Ross curé de gaillon Electeur

Montier